

Expérimentation du Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

**Académie de Nancy-Metz
Collège Jean Moulin
57270 UCKANGE**

Etablissement classé Zone d'Education Prioritaire

Document 2 : l'action du professeur principal et le travail d'équipe

Le rôle du professeur principal dans le cadre du PPRE

De par ses fonctions, le professeur principal joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du PPRE. Si l'on considère ses missions, telles qu'elles sont définies par la circulaire n°93-087 du 21 janvier 1993, elles correspondent à ce qu'il a fallu mettre en œuvre dans le cadre de l'expérimentation sur les PPRE.

« *Le professeur principal effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves* ». Pour des élèves de Sixième, cela implique d'avoir connaissance du parcours à l'Ecole Élémentaire. C'est en consultant les dossiers remplis par les professeurs des Ecoles que le professeur principal propose à l'équipe pédagogique les élèves pour lesquels un PPRE sera mis en place. L'ensemble des professeurs apporte son point de vue, ses premières observations, ses premiers résultats. Le professeur principal fait le lien, la synthèse et conserve l'ensemble des remarques.

Dans le cadre de l'expérimentation, le professeur principal s'est chargé également du volet informatique de l'analyse des tests de CE2 utilisés pour affiner la définition de objectifs. Il a fallu se procurer le logiciel JADE auprès de la coordinatrice ZEP, coder les résultats et les rentrer dans gestionnaire réseau, dont les tâches sont suffisamment nombreuses. L'analyse proprement dite et la définition des objectifs de chaque élève est l'œuvre de l'équipe pédagogique.

Le professeur principal, dit la circulaire mentionnée plus haut, est chargé de « *proposer à l'élève, en accord avec l'équipe pédagogique, les objectifs pédagogiques et les moyens permettant l'élaboration et la réalisation de son projet personnel* ». Dans le cadre du PPRE, tout cela s'est fait avec l'élève et avec les parents. Le professeur principal est leur interlocuteur privilégié, au côté de l'Assistante Sociale et du Principal Adjoint pour la signature du contrat, puis tout au long de sa mise en œuvre, soit lors des réunions institutionnelles entre les parents et les professeurs, soit dans le cadre d'entretiens individuels.

Au cours de ces entretiens avec les parents, quelques précautions de principe ont été respectées :

- prendre bien soin de porter un regard positif sur l'enfant. Mettre de côté les points négatifs, n'insister que sur le positif. Pour obtenir la collaboration des familles, il est indispensable pour une fois de ne pas leur infliger une longue liste d'échecs ou de reproches adressés à leur enfant.
- leur donner des exemples concrets d'aide à leur enfant : parler le plus possible Français devant lui, mettre le plus possible les chaînes francophones à la télévision, lui demander ce qu'il a fait à l'école, le motiver, l'encourager, lui montrer que l'on s'intéresse à ce qu'il fait, vérifier que le sac est préparé, que toutes les affaires nécessaires pour la classe sont dans le sac...

Avec le recul de l'expérimentation, il serait bon de rencontrer les parents après les vacances scolaires, le temps pour le professeur principal de faire le point avec les équipes, de prendre du recul et d'être plus disponible que dans l'urgence des fins de période.

Le professeur principal dans les actions mises en œuvre.

Dans le cadre de l'expérimentation, le professeur principal a été utilisé comme moyen supplémentaire pendant les heures d'ATP (Aide au Travail Personnel) et de soutien. La raison essentielle tient à sa disponibilité pendant ces deux heures.

Aussi, il a participé au travail de remédiation sur la lecture :

accompagner les élèves dans la lecture. Identifier les sons qui posent le plus de problèmes, expliquer, faire lire les mots faisant travailler le même son.

Faire reformuler l'élève à partir du texte qu'il lit. Beaucoup de travail avec des histoires illustrées : l'élève montre les animaux dont il est question par exemple.

ATP : étudier avec les élèves les textes qui seront abordés en Français avec la classe entière. Voir le vocabulaire, expliquer les phrases complexes de sorte que le sens du texte soit compris et que les élèves ne soient pas mis de côté pendant l'étude en classe.

Grâce à ce moyen supplémentaire, les élèves se trouvaient donc face à 3 adultes : professeur chargé de l'ATP ou du soutien, professeur documentaliste et professeur principal. Quasiment un adulte par enfant. Des conditions de travail idéales car permettant vraiment un travail individualisé et intense pendant un temps bref. Dans un établissement accueillant un public plutôt défavorisé, l'équipe a offert à des familles ce que d'autres trouvent auprès d'officines privées...

Le travail d'équipe

Le succès d'une telle expérimentation repose sur la qualité des échanges entre les acteurs du projet. Les liens formels et informels permettent au quotidien de faire le point sur l'évolution de l'élève, ses progrès, ses états d'âme... En amont, une liaison dynamique entre les Ecoles Élémentaires et le Collège est indispensable. Outre les réunions d'harmonisation, les contacts réguliers et l'invitation des Professeurs des Ecoles au conseil de classe des Sixième tout au long de l'année apportent des informations précieuses.

Le soutien fort de la direction des établissements est pour cela indispensable. Sans son investissement tant dans la réflexion que sur le plan matériel (organisation de réunions, achat de matériel pédagogique spécifique...), l'expérimentation aurait été un échec. De même, le soutien du chef d'établissement est nécessaire pour la constitution d'équipes volontaires. Il faut permettre à des personnes qui le souhaitent de travailler ensemble, en leur confiant par exemple une même classe et en essayant de constituer des emplois du temps compatibles pour permettre aux personnels de travailler ensemble, de se concerter et de mesurer les effets de leurs actions sur les élèves.

Bien sûr, il est à nos yeux indispensable de stabiliser des équipes volontaires dans les établissements. Il n'est pas possible de mener de grands projets quand tel professeur non titulaire du poste quitte l'établissement après un aussi lourd investissement. Apprendre à travailler ensemble demande du temps, il faut se connaître, accepter les points de vue différents au quotidien, il faut des affinités. Et il est très décourageant après un travail aussi lourd de voir tel professeur contraint de partir. La motivation n'est pas que du côté des élèves.

Enfin, la question de la formation doit être posée. Nous avons choisi cette année d'apprendre à des collégiens à lire. Cela ne va pas de soi pour des professeurs du second degré. Cela ne s'improvise pas. Des formations sont indispensables. Des compétences existent partout, il faut savoir les trouver. Le CASNAV-CAREP nous a été d'une aide précieuse par ses ressources et les conseils de

ses personnels. L'engagement de l'Inspection de l'Education Nationale d'Uckange nous a permis de comprendre les manières d'apprendre à lire à un enfant. Chacun de nous a fait appel à ses connaissances pour faire progresser l'équipe. Nous pensons qu'il serait souhaitable d'informer clairement les équipes des ressources disponibles dans l'académie.

Jean-Baptiste RIBON, professeur d'Histoire Géographie, professeur principal